

VACCINATION EN PHARMACIE

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Cette présentation est la propriété de l'AQPP et ne doit pas faire l'objet d'un transfert à une tierce partie.

Présenté par

Pierre-Marc Gervais, Directeur – Opérations Pharmacie
M^e Sarah Bergeron, Conseillère juridique – Affaires professionnelles
14 octobre 2020





Plan de la présentation

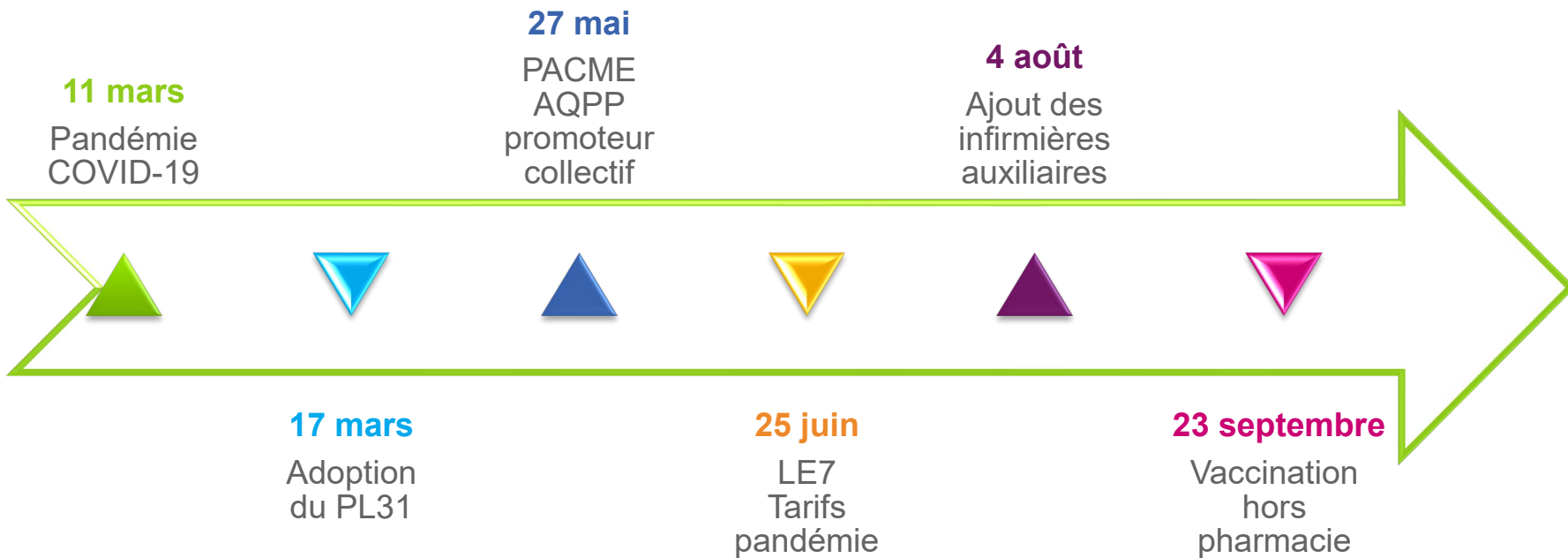
- Mise en contexte
- Approvisionnement
- Lieu pour vacciner
- Professionnels habilités à vacciner
- Infirmière travailleuse autonome
- Programme québécois d'immunisation
- Facturation
- Registre de vaccination
- Période d'échanges

Mise en garde



- L'information transmise est valide en date du **14 octobre 2020**.
- Des éléments peuvent changer.
- Nous vous invitons à lire les communications de l'AQPP qui vous font part des mises à jour (bulletins et groupe Facebook privé).

Mise en contexte





Où puis-je trouver l'information?

- Site web de l'AQPP (www.monpharmacien.ca)
- FAQ Vaccination et PL 31

The screenshot shows the website interface for the Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP). The top navigation bar includes the AQPP logo, the text 'Espace Public' and 'Espace Pharmaciens' (circled in red with a '1'), and links for 'Mon dossier' and 'Contact'. Below this, a secondary menu lists 'À propos', 'Avantages', 'Communications et événements', 'Formations', 'Grands dossiers', 'Outils', and 'FAQ' (circled in red with a '2'). The main content area features a photograph of a pharmacist and a patient, followed by the heading 'FAQ' and the text 'Vous trouverez ici les réponses à vos questions les plus fréquentes.' To the right, a list of FAQ categories is shown, with 'Vaccination et PL 31' (circled in red with a '3') highlighted. Other categories include 'Toutes les FAQs', 'PACME-AQPP', 'Entente avec le MSSS', 'Entente avec le PFSS', 'Entente avec les TPP et les assureurs privés', and 'Gestion'. At the bottom, there are three cards: the first with the URL 'https://www.monpharmacien.ca/espace-pharmaciens/faq/categorie/pl-31/', the second with 'COVID-19', and the third with 'FAQ' and 'COVID-19'.



APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement



- **Programme québécois d'immunisation (PQI) :**
 - Commandes auprès d'un grossiste reconnu par le MSSS.
 - Vaccins gratuits, mais marge grossiste s'applique (sera remboursée).
- **Hors du cadre du PQI :**
 - Commandes payantes auprès d'un grossiste ou d'un fabricant.
- **Pré-bookings entre le 21 mars et le 21 juin pour vaccins contre l'influenza :**
 - Commandes auprès des grossistes.
 - Quantité pour les besoins de la pharmacie.

Approvisionnement



- **Disponibilité des autres vaccins au PQI :**
 - Pneumovax 23, Adacel et Td adsorbées devraient être disponibles d'ici la fin de la semaine.
- **L'AQPP s'attend à ce que :**
 - L'ensemble des vaccins inclus au PQI et que le pharmacien habilité à administrer soient disponibles.
 - Date de disponibilité inconnue.
- **Possibilité d'une 2^e commande?**
 - Pour l'influenza, faites part à vos grossistes de vos besoins.
 - Vos grossistes devraient communiquer avec vous.



LIEUX POUR VACCINER

Lieux pour vacciner



- **Tout lieu qui est propice à vacciner de façon sécuritaire.**
- **Mêmes obligations qu'en pharmacie :**
 - Confidentialité des renseignements;
 - Intégrer des inventaires et des médicaments;
 - Maintien de la chaîne de froid.
- **Local loué dans une RPA :**
 - Contrat doit respecter le *Règlement sur certains contrats que peuvent conclure les pharmaciens dans l'exercice de leur profession*;
 - Par écrit, clairement et lisiblement rédigé, minimum 2 exemplaires sur support papier, conservation au domicile professionnel pour minimum 5 ans après la fin du contrat, clauses précises écrites.

Lieux pour vacciner



- **Inscription des pharmacies au Registre :**
 - L'AQPP a fait les représentations nécessaires pour que l'ensemble des pharmacies soient présentes au Registre de vaccination comme lieux de vaccination.



PROFESSIONNELS HABILITÉS À VACCINER



Professionnels habilités à vacciner

- **Pharmacien :**
 - Pour prescrire les vaccins (2 formations).
 - Pour administrer les vaccins (4 formations).
- **Étudiants en pharmacie :**
 - Oui, dans le cadre d'un stage et si l'étudiant a suivi la formation sur l'administration d'un médicament.
 - Doit être supervisé par un pharmacien ayant suivi les 4 formations requises pour administrer les vaccins.
- **Infirmière** à l'emploi de la pharmacie
- **Infirmière auxiliaire** à l'emploi de la pharmacie

Infirmière et infirmière auxiliaire



- Elles doivent être à l'emploi du pharmacien.
- Une **infirmière** peut provenir d'une agence, mais dans le cadre de l'Entente sur la vaccination, elle ne peut pas être une travailleuse autonome.
- Une **infirmière auxiliaire** peut contribuer à la vaccination, mais elle ne peut pas initier et procéder à la vaccination de façon autonome.

The image features a nurse in a white coat and glasses, looking at a tablet. The scene is overlaid with a green semi-transparent filter. On the right side, there are large geometric shapes: a blue triangle pointing downwards and a cyan triangle pointing upwards, meeting at a white triangular space at the top right. The text 'INFIRMIÈRE TRAVAILLEUSE AUTONOME' is written in white, bold, uppercase letters across the center-left of the image.

**INFIRMIÈRE
TRAVAILLEUSE AUTONOME**

Infirmière travailleuse autonome



- **L'Entente ne permet pas** aux pharmaciens d'être rémunérés pour des vaccins administrés par une infirmière travailleuse autonome.
- **Travailleuse autonome** = loue un bureau de consultation, possède ses propres outils de travail, détermine les services qu'elle offre, détermine son horaire et facture directement les patients.
- La travailleuse autonome peut toutefois **obtenir des vaccins payants d'un pharmacien** selon les modalités suivantes :
 - la demande est formulée pour usage professionnel conforme;
 - le pharmacien constitue un dossier pour l'infirmière.



PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'IMMUNISATION

Personnes admissibles à la gratuité



- Selon les conditions du **Programme québécois d'immunisation** :
 - <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-programmes-et-noms-commerciaux-des-vaccins/>
 - 6 ans et plus;
 - 2 ans et plus pour influenza.
- La personne doit présenter une carte d'assurance maladie, un carnet de réclamation ou une preuve temporaire d'admissibilité aux médicaments valide.
 - **Seule exception** : si la personne est âgée entre 14 et 17 ans et qu'elle consent seule aux soins.

Personnes éligibles au vaccin contre l'influenza



- **Cette année, vous devez prioriser...**
 - Les personnes âgées de 6 mois à 74 ans, atteintes d'une maladie chronique, incluant les femmes enceintes;
 - Les personnes âgées de 75 ans et plus;
 - Les femmes enceintes, en bonne santé au 2^e ou au 3^e trimestre de la grossesse (13 semaines et plus);
 - Les travailleurs de la santé;
 - Les personnes vivant sous le même toit que des personnes faisant partie des groupes susmentionnés, à risque élevé de complications incluant les enfants moins de 6 mois, et celles qui en prennent soin à leur domicile (proches aidants).
- Par la suite : les adultes en bonne santé de 60 à 74 ans.

Vaccination contre l'influenza

Employés de la pharmacie



- **Gratuite pour les travailleurs de la santé :**
 - pharmaciens;
 - assistants techniques en pharmacie;
 - infirmières et infirmières auxiliaires travaillant en pharmacie.
- **Aux frais de l'employeur pour les autres employés :**
 - à titre d'avantage social.



Exemples

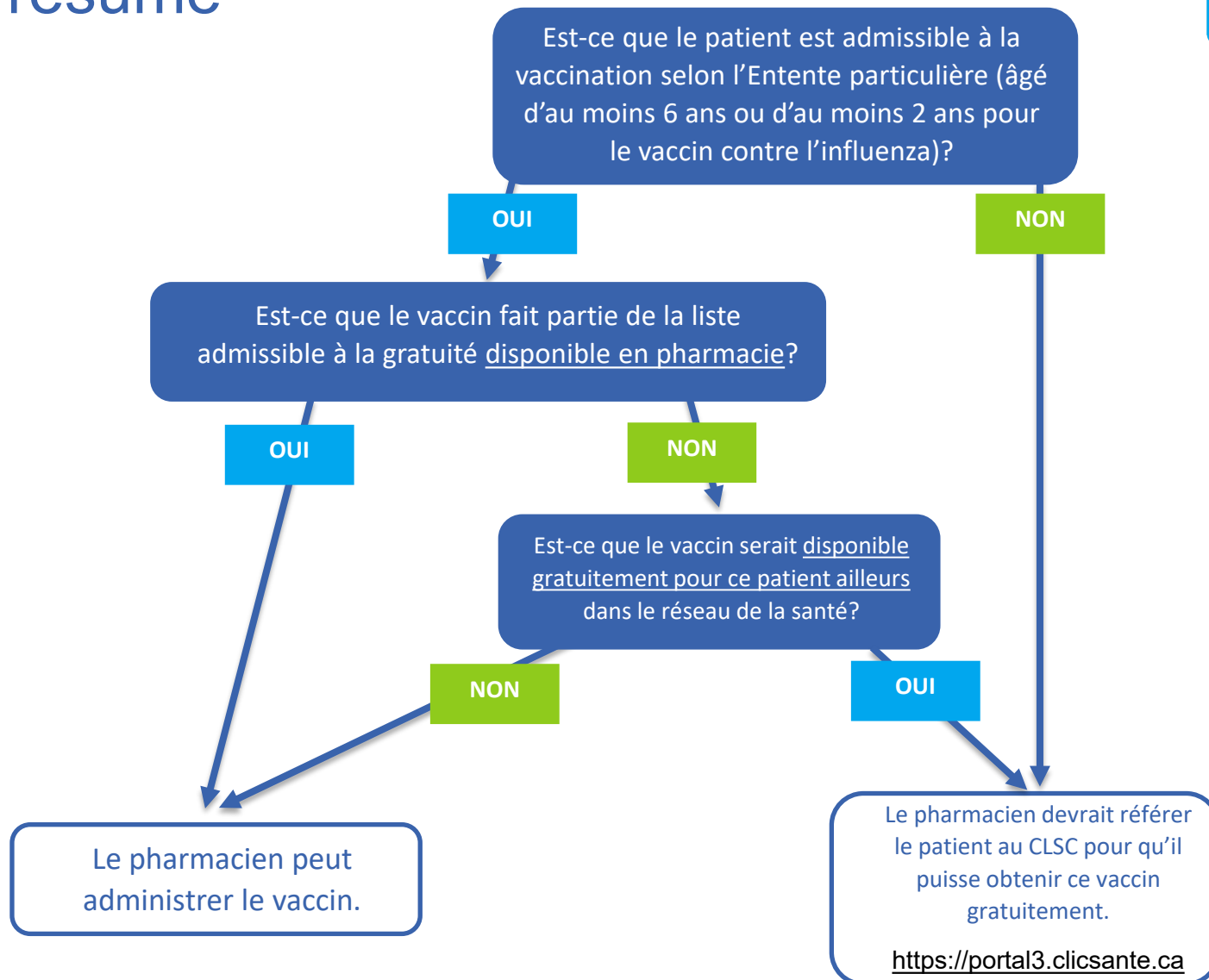
- Homme 55 ans diabète = **OUI**
- Femme 37 ans pharmacienne = **OUI**
- Femme 45 ans bonne santé = **NON**
- Père enfant 2 mois = **OUI**
- Homme bonne santé prenant soin de sa mère de 80 ans = **OUI**
- Homme 80 ans bonne santé = **OUI**
- Femme 30 ans IMC de 43 = **OUI**
- Femme 16 ans asthme sévère = **OUI**
- Garçon 8 ans greffé du cœur = **OUI**
- Homme de 61 ans bonne santé = **OUI** (mais pas prioritaire)



Vaccins influenza 2020-2021

- Trois vaccins quadrivalents sont fournis :
 - Flulaval Tetra, Fluzone Quadrivalent et Flumist Quadrivalent.
- Un vaccin trivalent est également disponible :
 - Fluzone Haute dose.
- Flumist Quadrivalent :
 - Enfants de 2 à 17 ans;
 - Référer à un autre centre de vaccination (ex. : CLSC).
- Fluzone HD :
 - Doses pour usagers CHLSD, RI.

En résumé





FACTURATION



Tarifs pour l'administration

- **Patients admissibles à la gratuité :**
(aucun frais à déboursier pour le patient)
 - Pharmacien : 11,40 \$
 - Type de service A
 - Infirmière ou infirmière auxiliaire à son emploi : 9,40 \$
 - Type de service B
 - Matériel : 0,50\$
- Prescription d'un vaccin pour un patient admissible à la gratuité sans l'administrer :
 - Aucun tarif.

Tarifs supplémentaires

En contexte de pandémie



Conditions :

- Vaccin administré doit être un vaccin admissible contre l'**influenza**;
- Patient doit être **admissible au PQI**;
- Pharmacie doit être située sur un **territoire visé** par des recommandations de l'INSPQ ou de l'OPQ en matière sanitaire pour la vaccination en pharmacie en contexte de pandémie;
- Pour la période commençant le ou vers le 1^{er} novembre 2020 et se terminant **au plus tard le 31 mars 2021**.

Tarifs supplémentaires

En contexte de pandémie



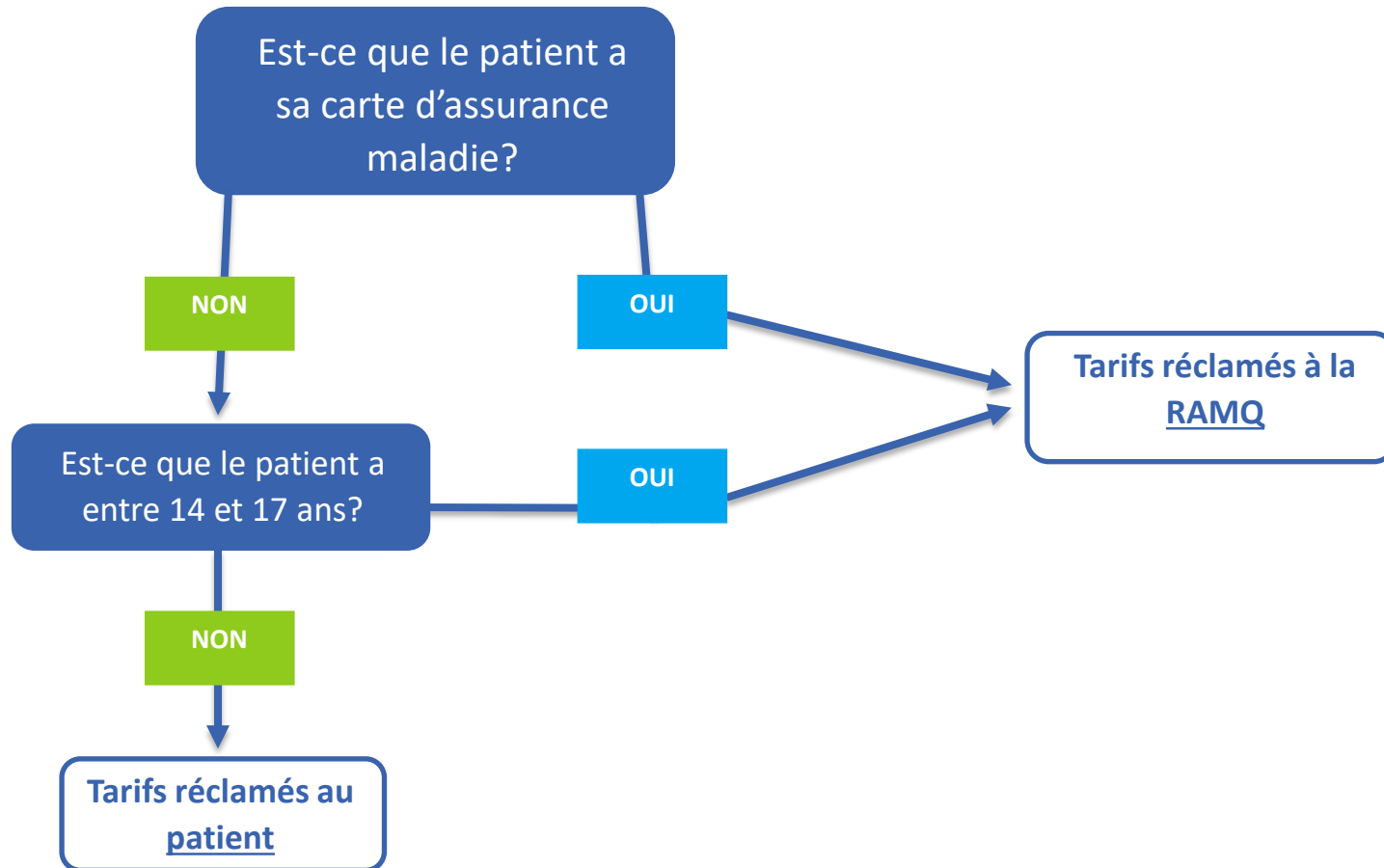
- **Pharmacien :**
 - 11,40 \$ (tarif de base négocié) + **5,50 \$** (tarif supplémentaire en période COVID-19) = 16,90 \$
 - Type de service C
- **Infirmière ou infirmière auxiliaire à son emploi :**
 - 9,40 \$ (tarif de base négocié) + **4,38 \$** (tarif supplémentaire en période COVID-19) = 13,78 \$.
 - Type de service D
- **Matériel : 0,50 \$**

Personnes non admissibles à la gratuité



- Le prix usuel et coutumier lié au vaccin et aux fournitures utilisées;
- Le prix usuel et coutumier lié à l'administration du vaccin.
- Service peut être couvert par certains assureurs
 - Si le service et le vaccin ne sont pas couverts en communication interactive (temps réel), suggérez à votre patient de soumettre manuellement sa facture

Carte d'assurance maladie





Frais accessoires

- Est-ce que le vaccin serait disponible gratuitement pour ce patient ailleurs dans le réseau de la santé?
- **Si oui** = référer le patient au CLSC;
- **Sinon** = vous pouvez administrer le vaccin en facturant votre PUC.



Frais accessoires

- Depuis décembre 2016 :
 - Amendes de 5 000 \$ à 50 000 \$ pour personnes physiques;
 - Amendes de 15 000 \$ à 150 000 \$ pour personnes morales et cliniques;
 - Amendes minimales et maximales **doublées** en cas de récidive.



Facturation RAMQ

- **Code de programme 07 :**
 - Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie.
- **Code de service VA :**
 - Types de service : A, B, C ou D
- Utiliser le **DIN fictif** et non réel du vaccin
- **Enfant 2 à 6 ans pour influenza :**
 - Code d'intervention DB
- **Fournitures :**
 - Code service Y / fourniture sans honoraires
 - DIN 99113726

Facturation doses SP hors grossiste



- Si vous avez obtenu des doses de la Santé publique **ET** que ces doses ne proviennent pas des grossistes (ex.: distribution par LSU avant l'Entente sur la vaccination) :
 - Facturation possible à la RAMQ **sans appliquer la marge grossiste**;
 - Possibilité de continuer à utiliser ces doses **jusqu'à épuisement**.

The image features a healthcare worker in a white lab coat and glasses, looking down at a tablet. The scene is overlaid with a semi-transparent green filter. On the right side, there are large, overlapping geometric shapes in shades of blue and green. The text 'REGISTRE DE VACCINATION' is prominently displayed in white, bold, uppercase letters on the left side of the image.

REGISTRE DE VACCINATION

Formation sur le Registre



- Créez un compte à l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA);
 - <https://netevent.ccnpps.ca/netevent/default.aspx?id=8O4596JPIOE%3d&f=434&lng=fr>
- Suivez les instructions dans le courriel reçu;

Institut national
de santé publique
Québec

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – Utilisateur hors RSSS

Environnement numérique d'apprentissage (ENA) provincial

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

INFORMATIONS DU PARTICIPANT

Prénom * :

Nom * :

Courriel * :

Confirmation courriel * :

Il est recommandé d'utiliser votre adresse de messagerie professionnelle.

Profession* :

Région* :

Nom de votre établissement* :

* Je souhaite m'inscrire à l'ENA provincial

Ce formulaire d'inscription doit être utilisé par les utilisateurs hors RSSS.

Formation : Immunisation – Interface Web - Registre de vaccination du Québec

Si vous êtes un utilisateur RSSS, utiliser le formulaire suivant: <https://netevent.ccnpps.ca/netevent/default.aspx?id=8O4596JPIOE%3d&f=435&lng=fr>

Terminer

Formation sur le Registre



- Accédez à l'ENA;
- Dans le moteur de recherche, inscrivez le mot « Registre »;
- Sélectionnez la formation **Immunisation – Registre de vaccination du Québec – Interface Web** d'une durée de 32 minutes;
 - Navigateurs web testés : Edge et Internet Explorer
- Complétez les 11 étapes de la formation.



Accès au Registre

- Poste de travail configuré pour accès au DSQ
- <https://faius.santepublique.rtss.qc.ca>
- Google Chrome et Microsoft Edge testés avec le Registre

Inscription des données



- La personne qui a administré le vaccin inscrit les informations au Registre.
- L'inscription au DSQ ne remplace pas l'inscription au Registre.
- Délai de 2 jours ouvrables après la vaccination pour inscrire les informations.
- Les ATP ne peuvent pas encore faire l'inscription pour le pharmacien :
 - Ils peuvent se former en préparation de cette possibilité;
 - Vous pouvez leur obtenir une clé DSQ.



Infirmière uniquement en pharmacie

- Infirmière uniquement en pharmacie **n'a pas accès au DSQ** par la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé.
- Doit faire une **demande comme intervenant** pour obtenir un dispositif SécurSanté donnant accès aux Fonctions allégées du Registre de vaccination :
 - <https://formulaires-pro.secursante.ramq.gouv.qc.ca/fr/Formulaire/Engagement>



PÉRIODE D'ÉCHANGES

Période d'échange



